



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER

DURÉE
1H15

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale



PARCOURS TRANSACTION

ACTUALITÉS FISCALES

OBJECTIFS

Maîtriser les nouveautés fiscales afin de fournir une aide aux clients dans leur déclaration d'impôt sur le revenu.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Connaître l'IRPP et son mode de calcul

INTERVENANT

Patricia ROUVIER – Président Sumatra Formation Conseil



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

FONDAMENTAUX JURIDIQUES

- Revenus fonciers ou non ? rappel des revenus nets catégoriels
- Les règles fiscales de la location meublée
- Les plafonds du micro BIC
- Précisions sur le LMNP



PARTIE 2

LOCATION NUE : LES REVENUS FONCIERS

- Rappels sur les revenus fonciers
- Micro-foncier
- Régime du réel



PARTIE 3

CALCUL DE L'IMPÔT ET RÉDUCTIONS D'IMPÔT

- Nouveau barème
- Réductions d'impôt Pinel et Cosse ancien



PARTIE 4

MESURES D'ACTUALITÉS

- LDF 2023 et LDFR 2022
- Doublement du déficit foncier : travaux éligibles et modalités
- Mesures diverses et jurisprudence



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT